Novembre 2015

Journal des employés de bureau de l'École Polytechnique de Montréal

Sebep-Presse

S.E.B.E.P.
Syndicat des Employés de Bureau de l'École Polytechnique
S.C.F.P. SECTION LOCALE 1604

40e ANNIVERSAIRE

LES ANNÉES 2000

Au début de l'année 2000, lorsque la compagnie d'assurances Sun Life a annoncé dans les journaux qu'elle modifiait son statut de société d'assurance à forme mutuelle en société par actions, nos sens ont tout de suite été mis en alerte. En effet, la compagnie redistribuait des sommes importantes aux détenteurs de contrats d'assurance Sun Life. Nous avons su que Polytechnique avait l'intention de s'approprier cet argent plutôt que de la distribuer aux assurés. Nous avons déposé un grief et de là, tout s'est enchaîné!

Il a été question de tribunal d'arbitrage, de recours devant la Cour supérieure … Finalement les syndicats et les associations se sont entendus avec l'employeur. Polytechnique a versé 75 % du montant provenant de la démutualisation aux syndicats qui ont par la suite versé ces argents aux membres. Et le 25% du montant qui restait a été affecté aux fonds de perfectionnement de chaque groupe. Le SEBEP et le SPEMEP ont assigné ces $$ à la salle d'exercices.

Ce fut une grande victoire syndicale, car dans la plupart des autres entreprises ou organisations, les syndicats n'ont reçu que 50% du montant de la démutualisation pour leurs membres !

Parallèlement, nous en sommes déjà à préparer la prochaine négociation pour les années 1999-2002. Les syndicats du campus ravivent leur structure intersyndicale et le secteur universitaire se mobilise pour signifier à leurs employeurs respectifs que nous n'accepterons aucun règlement salarial inférieur à la politique salariale du secteur public et parapublic et que la sécurité d'emploi est pour nous un enjeu majeur.

Polytechnique nous fait une proposition d'un contrat social. Les cinq syndicats de Polytechnique se sont unis pour entreprendre et mener à terme une négociation intersyndicale.

Cette nouvelle convention collective se conclura par la signature d'une lettre d'entente reconduisant la presque totalité du statu quo de la convention 1995-1999 avec une entente engageant les parties à entreprendre des discussions visant la réalisation de l'objectif patronal d'un contrat social sur les bases d'une négociation par résolution de problèmes.

Les parties s'engagent également à identifier des mesures d'économie, à élaborer avec l'employeur un programme de « partage des résultats financiers », à développer de meilleures relations de travail en abordant les problèmes selon le mode d'organisation du travail. La mise en place d'un programme de gestion de la performance avec une prime pour récompenser la performance individuelle et la performance d'équipe a également fait l'objet d'une entente avec l'employeur. Beaucoup d'énergie dépensée pour l'élaboration d'un programme comprenant des barèmes d'évaluation, des barèmes d'admissibilité à une telle prime, en passant par une gymnastique de calcul de la masse salariale, et ce, dans le but de distribuer cette fameuse prime à nos membres, prime basée sur la performance au travail.

Heureusement pour nous, ces programmes n'ont pas tenu la route très longtemps…car nous nous étions bien rendu compte que ce programme de primes ne ferait que diviser nos membres et créer une compétition malsaine.
Les augmentations de salaire ont suivi la politique salariale du gouvernement.

Cette 9e convention collective couvrira la période du 1er juin 1999 au 31 mai 2002.

DÉLÉGUÉS DU MOIS

BARBARA SANDRZYK

déléguée du secteur 8 depuis 2014. Technicienne en documentation à la bibliothèque depuis 2014.

« Je suis entrée dans le syndicat parce qu'il manquait une déléguée syndicale substitut à la bibliothèque. C'était donc une opportunité. Au départ, j'ai voulu surtout dépanner, mais je voulais aussi m'impliquer un peu plus puisque j'ai un emploi stable et je suis à Poly pour y rester. »

ROBIN SYLVESTRE

Délégué substitut du secteur 8 et technicien en documentation à la bibliothèque.

Le secteur 8 regroupe tous les membres de la bibliothèque

NOUVEAU CONSEILLER SYNDICAL

Depuis le 8 septembre dernier, nous avons un nouveau conseiller syndical: Monsieur Richard Quesnel. Notre regretté Guy Deblois est parti vers de nouveaux défis dans le secteur de l'énergie.

ÉLECTIONS

Lors de notre prochaine assemblée générale qui aura lieu le 2 décembre prochain, se tiendra les élections annuelles.

Nous vous encourageons fortement à déposer votre candidature en remplissant le formulaire remis par courriel par Nathalie Roy, le 19 octobre dernier **avant le 23 novembre 2015** à denise.audet@polymtl.ca Si vous avez des questions à propos des postes ouverts, n'hésitez pas à contacter Martine Lavoie à martine.lavoie@polymtl.ca .

N'oubliez surtout pas d'être présents à cette assemblée afin de voter.

Nous souhaitons bonne chance à tous!

LISTES DES POSTES EN ÉLECTIONS

DÉCEMBRE 2015

COMITÉ EXÉCUTIF

Vice-président ou vice-présidente:	1 poste
Trésorier ou trésorière	1 poste
Directeur ou directrice	1 poste

PERSONNES DÉLÉGUÉ (E)S

Délégué (e) Secteur 1	1 poste
Délégué (e) Secteur 2	1 poste
Délégué (e) Secteur 7	1 poste
Délégué (e) Secteur 9	1 poste

COMITÉS

Comité assurances	1 poste
Comité des activités sociales	2 postes
Comité d'évaluation des fonctions	1 poste
Comité de griefs	1 poste
Comité d'horaire variable	1 poste
Comité d'information	1 poste
Comité Perfectionnement	1 poste
Comité de SST	1 poste
Comité Retraite	1 poste
Personne vérificatrice	1 poste

13 NOVEMBRE JOURNÉE MONDIALE DE LA GENTILLESSE

Les gens gentils sont en meilleure santé…

Présentée comme cela, l'affirmation n'a rien d'évident, mais si on se dit qu'être gentil au quotidien traduit une tournure d'esprit positive et une approche apaisée de "l'autre", cela se conçoit plus aisément !

L'origine de cette journée est anglo-saxonne et son nom d'origine est le "World Kindness Day", promulgué par le World Kindness Movement , que nous traduirons par " Mouvement mondial pour la gentillesse", un organisme international né à Singapour en 2000.

Une présentation plus complète de cette journée est disponible dans le portail au féminin.com.

http://www.journeemondiale.com

19 NOVEMBRE JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'HOMME

Faut-il voir dans cette journée internationale la copie inversée de la journée mondiale des femmes célébrée le 8 mars ?

Selon son initiateur, c'est tout à fait autre chose. Le professeur et historien Jerome Teelucksingh, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a eu l'idée de mettre en avant les problèmes spécifiques à la gent masculine…

Un succès inattendu
Lancée en 1999 et fixée au 19 novembre, la journée est aujourd'hui célébrée dans plus de 60 pays.

L'initiative est pourtant surprenante, tant les habitudes occidentales sont ancrées dans la lecture "masculine" des questions de société qui font encore autorité dans bien des domaines.

On aurait tort cependant de croire que les promoteurs de cette journée se battent pour une affirmation encore plus poussée du "machisme". C'est en réalité cette vision traditionnelle de la société masculine qu'ils souhaitent remettre en cause.

Masculin positif
Réinventer les relations entre les sexes dans un souci d'égalité, sans exclusivité au profit de la vision masculine ou de la vision féminine, telle est la raison de l'existence de cette journée. Pour le moment, les évolutions sont timides... mais il faudra certainement du temps pour se rendre compte, que l'homme n'est pas une femme comme les autres !

http://www.journeemondiale.com

Ayons une pensée pour nos collègues masculins!

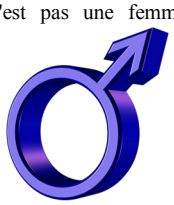

BLAGUE DE SECRÉTAIRE

Prière de la secrétaire

Notre père qui est au bureau,
Que le travail soit léger,
Que les patrons partent en vacances,
Que notre volonté soit faite,
Au bureau comme à la maison.
Donne-nous aujourd'hui un jour de congé,
Une semaine de récupération,
Et un mois de réflexion.
Pardonne-nous nos absences
Comme nous pardonnons aussi
À ceux qui nous font travailler.
Ne nous soumet pas à la répression,
Aux baisses de salaire,
Aux embargos et aux heures supplémentaires,
Mais délivre-nous de cet enfer,
Car c'est à toi qu'appartient le pouvoir
D'augmenter notre salaire et nos jours de congé,
Tout en diminuant notre travail,
Amen!

25 NOVEMBRE JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Si l'on demandait à un citoyen pris au hasard ce que signifie pour lui le 25 novembre, nul doute que cela ne lui évoquerait pas grande chose sauf peut-être la Sainte Catherine s'il a gardé en mémoire de vieilles traditions... C'est pourtant la date choisie par les Nations Unies pour célébrer la **Journée Internationale pour l'Élimination de la Violence contre les Femmes**.

Son origine remonte à 1960, lorsqu'en République Dominicaine les sœurs Mirabal furent assassinées parce qu'elles militaient pour leurs droits. Elles devinrent alors les symboles du combat pour éradiquer ce fléau qu'est la violence à l'égard des femmes.

Quelques décennies plus tard, l'événement ne parvient toujours pas à capter l'attention de la communauté internationale... Pourtant, les sévices et tortures infligés par des hommes à des millions de femmes, sont bien réels et les colonnes de tous les journaux de la terre ne suffiraient pas si l'on voulait recenser la totalité de ces crimes : aux États-Unis, une femme est battue par son partenaire toutes les 15 secondes; en Afrique du Sud, une femme est violée toutes les 23 secondes ; au Bangladesh, près de la moitié des femmes ont subi des abus physiques de la part de leur conjoint, …

Plusieurs organisations humanitaires, au sein desquelles Amnesty International, ont uni leur force pour que cet événement constitue l'occasion d'attirer l'attention de l'opinion publique sur les violences perpétrées quotidiennement à l'encontre des femmes.

http://www.journeemondiale.com

À Polytechnique, aucune violence n'est tolérée. Vous pourrez trouver tous les détails dans les documents officiels de Polytechnique

De plus, votre syndicat vous suggère fortement d'en parler à une personne qui pourra vous aider. Que ce soit un collègue, un supérieur, un délégué syndical.

Claude Théberge (Une journée de novembre)

CUPE·SCFP | *Canadian Union of Public Employees*
Syndicat canadien de la fonction publique

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7 Tel./Tél.: (613) 237-1590 Fax/Téléc.: (613) 237-5508
cupemail@cupe.ca / courriel@scfp.ca / cupe.ca / scfp.ca

Octobre 2015

À TOUS LES ORGANISMES DÉTENANT UNE CHARTE DU SCFP

1ER DÉCEMBRE – JOURNÉE MONDIALE DU SIDA

Chères consœurs, chers confrères,

La Journée mondiale du sida, qui a lieu chaque année le 1er décembre depuis 1988, vise à sensibiliser le public à l'épidémie du VIH (virus de l'immunodéficience humaine) et aux questions entourant le VIH et le SIDA (syndrome d'immunodéficience acquise). Plus important encore, nous pleurons et honorons les personnes qui sont décédées des suites de cette maladie.

En 2012, le SCFP a adopté une mise à jour de sa politique sur le VIH et le SIDA. Lors de la Journée mondiale de cette année-là, nous avons lancé la trousse du sida et du VIH du SCFP afin d'aider les membres et les sections locales du SCFP du pays à attirer l'attention sur l'impact de l'épidémie, et de prendre des mesures pour changer les choses dans votre lieu de travail et vos collectivités. Nous pouvons y participer dans tout le pays et partout dans le monde.

La trousse comprend la nouvelle brochure « Politique nationale en matière de VIH-SIDA du SCFP : Une réponse du monde du travail à l'épidémie » afin de promouvoir la discussion avec nos membres et la collectivité au sujet de certaines questions et du contexte entourant le VIH et le SIDA. Cela comprend : La politique du SCFP et des suggestions sur ce que les membres peuvent faire pour changer les choses. Pour sensibiliser les gens, nous avons créé une nouvelle affiche sur le VIH et le sida qui peut être affichée dans vos locaux, dans vos lieux de travail et à des événements communautaires. Les illustrations ont été produites par Andrea Stokes, une artiste locale d'Ottawa.

Le service de santé et sécurité du SCFP a produit une mise à jour de la fiche d'information du VIH et du SIDA qui fournira aux membres des informations de base et qui peut être un bon point de départ pour développer la connaissance et la compréhension. La liste de vérification de négociation du VIH et du sida est un outil pour les sections locales syndicales, les comités de négociation, les membres et autres militants, pour soutenir les travailleuses et travailleurs qui ont été infectés ou qui ont été touchés par le VIH et le SIDA.

.../2

PAUL MOIST – National President / Président national **CHARLES FLEURY** – National Secretary-Treasurer / Secrétaire-trésorier national

FRED HAHN – DANIEL LÉGÈRE – LUCIE LEVASSEUR – KELLY MOIST – MARLE ROBERTS – General Vice-Presidents / Vice-présidences générales

RECYCLED Paper FSC FSC® C101537

R01

En cette Journée mondiale du SIDA, unissons-nous pour prendre des mesures et attirer l'attention sur l'impact du VIH-SIDA. Ensemble, nous pouvons protéger les travailleuses et travailleurs, défendre les droits humains et du travail et favoriser des collectivités et lieux de travail forts et sains.

Tout le matériel peut être téléchargé ou commandé en ligne à scfp.ca/vih-sida.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la Direction de l'égalité du SCFP à egalite@scfp.ca.

Nous vous prions d'accepter nos salutations solidaires.

Le président national,

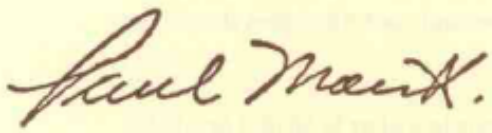

PAUL MOIST

Le secrétaire-trésorier national,

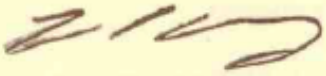

CHARLES FLEURY

:dw sepb 491

CUPE·SCFP / Canadian Union of Public Employees
Syndicat canadien de la fonction publique

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7 Tel./Tél.: (613) 237-1590 Fax/Téléc.: (613) 237-5508
cupemail@cupe.ca / courriel@scfp.ca / cupe.ca / scfp.ca

Octobre 2015

À TOUS LES ORGANISMES DÉTENANT UNE CHARTE DU SCFP

3 DÉCEMBRE – JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES AYANT UN HANDICAP

Chères consœurs, chers confrères,

L'Organisation des Nations Unies a établi le 3 décembre comme étant la Journée internationale des personnes ayant un handicap afin d'accroître la sensibilisation aux luttes auxquelles les personnes ayant un handicap sont confrontées partout dans le monde et d'encourager la promotion et la défense des droits des personnes handicapées.

En fait, le Canada a été le premier pays à intégrer une protection juridique pour les personnes ayant un handicap dans sa constitution, une réalisation dont les Canadiennes et Canadiens peuvent être fiers. Le Canada est également signataire de la *Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées*, qui a été ratifiée le 11 mars 2010.

On demande souvent aux membres du SCFP qui font partie du comité national des personnes ayant un handicap du SCFP ce que les membres du syndicat ou des sections locales peuvent faire individuellement pour soutenir nos membres ayant un handicap. Voici certaines des mesures recommandées :

1. Trouver des membres du SCFP ayant un handicap et encourager et appuyer leur militantisme au sein du syndicat. Ils ont beaucoup à apporter à la négociation et aux comités locaux, aux réunions syndicales, comme délégués syndicaux et membres du comité exécutif élus.

2. S'assurer que les locaux et le déroulement des réunions et des événements sont adaptés aux personnes ayant un handicap. Cela peut être aussi simple que de conseiller aux membres de parler un à la fois et de montrer leur visage pour les membres malentendants; de décrire le contenu d'un graphique, d'une affiche ou d'une brochure pour les membres malvoyants qui ne peuvent pas lire; en réduisant les obstacles en choisissant des endroits qui ne nécessitent pas l'utilisation d'escaliers et dont les toilettes sont accessibles en fauteuil roulant pour la tenue des événements du syndicat.

   Il peut aussi s'agir d'un plan à plus longue portée comme l'élaboration d'une liste de vérification de l'accessibilité à suivre pour les sections locales, et de déplacer le lieu des réunions syndicales à des endroits accessibles.

3. Tirer parti des ressources offertes par le SCFP pour éduquer vos membres sur les questions liées aux invalidités, aux droits et aux adaptations. Il y a plusieurs modules de la Série d'apprentissage pour délégués syndicaux qui portent sur la création de lieux de travail adaptés

.../2

PAUL MOIST – National President / Président national **CHARLES FLEURY** – National Secretary-Treasurer / Secrétaire-trésorier national

FRED HAHN – DANIEL LÉGÈRE – LUCIE LEVASSEUR – KELLY MOIST – MARLE ROBERTS – General Vice-Presidents / Vice-présidences générales

RECYCLED Paper FSC FSC® C101537

R01

aux invalidités, l'obligation d'appliquer des adaptations pour les personnes ayant un handicap, et certains aspects de la santé mentale. Il y a aussi un cours de 9 heures sur l'obligation d'offrir des adaptations axées sur les besoins des membres ayant un handicap.

4. Obtenez des copies de l'affiche et des fiches d'information qui ont été élaborées par le SCFP dans le cadre de sa campagne de sensibilisation aux droits des personnes ayant un handicap, qui a été organisée par le comité national des personnes ayant un handicap. Affichez-les et distribuez-les dans le bureau de votre section locale et lors des événements. Commandez-les au scfp.ca/les-droits-des-personnes-handicapees.

5. Mener un sondage auprès des membres pour déterminer le profil d'invalidité de vos membres, afin que la section locale puisse identifier les obstacles que rencontrent ses membres ayant un handicap au travail et au syndicat, pour offrir de meilleures adaptations et favoriser le militantisme chez vos membres ayant un handicap.

6. En organisant des formations syndicales, des congrès et autres événements, prenez des mesures pour faire une vérification de l'accessibilité afin d'éliminer les obstacles pour les personnes ayant un handicap. S'assurer que les conférenciers handicapés et les artistes ayant un handicap participent aux événements du syndicat.

7. S'assurer que les délégués syndicaux et les membres ont la possibilité de sentir qu'ils ont un pouvoir en se renseignant sur les droits de la personne, et ses obligations, au cours du processus d'adaptation afin que le syndicat puisse efficacement utiliser cet outil pour appliquer des changements importants pour tous ses membres.

8. En envoyant des propositions pour la négociation, efforcez-vous de veiller à ce qu'un membre ayant un handicap fasse partie du comité de négociation ou demandez des commentaires au sujet des besoins liés aux invalidités, y compris les protections offertes pour les invalidités de courte et de longue durée, les programmes sur l'obligation d'adaptation, les avantages connexes, etc. Dans certains cas, il pourrait être utile de prévoir une réunion spéciale pour obtenir les commentaires des travailleuses et travailleurs ayant un handicap pour qu'ils aient leur mot à dire dans le processus de négociation.

9. Exercer des pressions sur les gouvernements provinciaux et fédéral pour obtenir des règlements plus efficaces sur l'indemnisation des travailleurs et pour l'amélioration des régimes de santé et de sécurité au travail. Former des relations et des alliances avec des organismes des droits des personnes ayant un handicap pour assurer une présence syndicale et obtenir leurs commentaires.

10. Efforcez-vous de comprendre les enjeux liés aux invalidités et assurez-vous que nos sections locales et les lieux de travail bénéficient de la participation de *tous* les membres. Les adaptations et les droits de la personne vont de pair avec les droits accordés par la convention collective.

Nous vous prions d'accepter nos salutations solidaires.

Le président national,

Paul Moist.

PAUL MOIST

Le secrétaire-trésorier national,

CHARLES FLEURY

:dw sepb 491

CUPE·SCFP / *Canadian Union of Public Employees*
Syndicat canadien de la fonction publique

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7 Tel./Tél.: (613) 237-1590 Fax/Téléc.: (613) 237-5508
cupemail@cupe.ca / courriel@scfp.ca / cupe.ca / scfp.ca

Octobre 2015

À TOUS LES ORGANISMES DÉTENANT UNE CHARTE DU SCFP

6 DÉCEMBRE – JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION ET D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Chères consœurs, chers confrères,

Le 6 décembre, nous soulignons le triste anniversaire du massacre de l'École Polytechnique en 1989, où 14 femmes ont été ciblées en raison de leur sexe et assassinées. L'une de ces femmes, Maryse Laganière, était une personne membre du SCFP qui travaillait à l'école.

La discrimination et la violence fondées sur le sexe sont encore répandues dans nos lieux de travail et nos collectivités, comme l'ont établi le Congrès du Travail du Canada (CTC), la Fondation canadienne des femmes, l'Institut canadien de recherche sur les femmes et d'autres organismes.

Le SCFP combat la violence envers les femmes aux tables de négociation, sur la scène politique et dans nos collectivités.

La violence conjugale et le travail

Sur les 8 429 employés interrogés l'an dernier par le CTC et l'Université Western, un tiers (33,6 %) ont dit qu'ils avaient été victimes de violence conjugale et que cela nuisait à leur travail. Les membres du SCFP ont participé au sondage. Des membres subissent la violence conjugale, et cette violence se manifeste jusqu'au travail, avec de graves conséquences.

Le SCFP a récemment publié un guide de négociation qui fournit des explications sur la violence conjugale au travail et sur la façon dont le syndicat peut négocier des protections, avec des exemples de clauses et une liste de vérification. Nous avons parlé de cette question à des conférences aux divisions provinciales. Nous collaborons avec le CTC et les syndicats affiliés pour demander des lois plus strictes sur la violence au travail, y compris la violence conjugale. Et plus tôt cette année, nous avons aidé le Réseau canadien des maisons d'hébergement pour femmes à lancer une ressource en ligne pour les femmes et les enfants qui fuient la violence conjugale.

.../2

PAUL MOIST – National President / Président national **CHARLES FLEURY** – National Secretary-Treasurer / Secrétaire-trésorier national

FRED HAHN – DANIEL LÉGÈRE – LUCIE LEVASSEUR – KELLY MOIST – MARLE ROBERTS – General Vice-Presidents / Vice-présidences générales

RECYCLED Paper FSC FSC® C101537

R01

Les mesures que vous pouvez prendre :

- Le 19 octobre, votez pour le parti qui promet des mesures concrètes concernant la violence conjugale. Le NPD s'engage à rétablir le financement des refuges pour femmes, une mesure qui sera chapeautée par son plan d'action pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles.
- Commandez le guide de négociation sur notre site Web, scfp.ca.
- Faites un sondage auprès des membres sur la violence en milieu de travail, y compris la violence conjugale.
- Négociez des clauses sur la violence conjugale.
- Invitez une travailleuse ou un travailleur d'un refuge local ou d'une ligne d'écoute téléphonique à offrir une formation.
- Aidez les groupes communautaires locaux à combattre la violence contre les femmes.

Femmes et jeunes filles autochtones disparues ou assassinées

Les femmes et les filles autochtones continuent de faire face à des niveaux de violence extrêmes. Les organismes autochtones et leurs alliés au Canada et sur la scène internationale ont réclamé une enquête publique et un plan d'action nationaux.

Les mesures que vous pouvez prendre :

- Le 19 octobre, votez pour les droits des femmes autochtones; le NPD s'engage à lancer une enquête sur les femmes autochtones disparues ou assassinées dans les 100 premiers jours de son mandat.
- Participer à l'installation Walking with Our Sisters memorial lorsqu'elle arrivera dans votre collectivité. Renseignez-vous à walkingwithoursisters.ca.
- Organisez ou participez à un événement pour le 14 février, Journée nationale d'action pour les femmes autochtones disparues ou assassinées.
- Apportez votre soutien aux organismes des femmes autochtones.

De nombreux membres du SCFP et membres du personnel du SCFP dans tout le pays travaillent chaque jour pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe et venir en aide aux travailleuses et familles touchées. À l'approche du 6 décembre, le SCFP applaudit votre militantisme, et nous nous engageons de nouveau à mettre fin à la violence contre les femmes.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les plus solidaires.

Le président national,

Paul Moist.

PAUL MOIST

Le secrétaire-trésorier national,

CHARLES FLEURY

:dw sepb 491

CUPE·SCFP / *Canadian Union of Public Employees*
Syndicat canadien de la fonction publique

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7 Tel./Tél.: (613) 237-1590 Fax/Téléc.: (613) 237-5508
cupemail@cupe.ca / courriel@scfp.ca / cupe.ca / scfp.ca

Octobre 2015

À TOUS LES ORGANISMES DÉTENANT UNE CHARTE DU SCFP

LE 10 DÉCEMBRE – JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA PERSONNE

Chères consœurs, chers confrères,

Le 10 décembre a été proclamé Journée des droits de la personne en 1950 par l'Assemblée générale des Nations Unies. La proclamation a porté l'attention du monde entier sur la Déclaration universelle des droits de la personne comme étant la norme commune pour tous, dans toutes les nations.

Cette année, le slogan du 10 décembre est « Droits de la personne, 365 jours par an » pour nous rappeler que chaque jour est un jour pour faire respecter les droits de la personne. Les droits de la personne comprennent le droit à la santé, à l'éducation, à la liberté de réunion et de s'exprimer, et à l'égalité, entre autres droits fondamentaux. La Déclaration universelle comprend 30 articles qui énoncent les droits de chacun de nous. Ils englobent un vaste éventail de droits fondamentaux qui sont la clé pour nous unir en tant que travailleuses et travailleurs et en tant que collectivité mondiale.

Alors que nous nous préparons à célébrer la Journée internationale des droits de la personne, l'élection fédérale du 19 octobre offre une occasion de s'assurer que les Canadiennes et Canadiens obtiennent un gouvernement qui s'est engagé à défendre les droits de la personne.

Autrefois reconnu comme étant un chef de file en matière de droits de la personne sur la scène internationale, la réputation du Canada a pris une bastonnade sous le gouvernement Harper. À la suite d'un examen récent de nos résultats, l'Organisation des Nations Unies a fortement critiqué le Canada sur une gamme de questions, comme le traitement des réfugiés, le manque d'action envers les femmes autochtones disparues ou assassinées, les vérifications politiques des organismes de bienfaisance, la loi antiterroriste du gouvernement fédéral, le projet de loi C-51, qui dépouille les Canadiennes et Canadiens de leurs libertés civiles et qui a le potentiel d'augmenter le profilage racial, la surveillance de masse et les activités de contrôle d'identité du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS).

.../2

PAUL MOIST – National President / Président national **CHARLES FLEURY** – National Secretary-Treasurer / Secrétaire-trésorier national

FRED HAHN – DANIEL LÉGÈRE – LUCIE LEVASSEUR – KELLY MOIST – MARLE ROBERTS – General Vice-Presidents / Vice-présidences générales

RECYCLED Paper FSC FSC® C101537

R01

La réponse de Harper à la crise des réfugiés syriens est tout aussi dévastatrice, faisant la promotion du militarisme et criminalisant les réfugiés. La politique de Harper en matière de réfugiés a été cimentée il y a trois ans avec l'adoption du projet de loi C-31, un projet de loi qui a appliqué des changements rétrogrades au système de détermination du statut de réfugié du Canada. La protection des réfugiés au Canada peut maintenant être déterminée selon les caprices politiques, plutôt que d'assurer une décision équitable et indépendante sur le statut de réfugié, et expose les réfugiés au risque de la détention.

Le NPD s'engage à remettre le Canada sur la bonne voie à titre de chef de file des droits de la personne par le biais d'un certain nombre d'initiatives clés, dont l'abolition du projet de loi C-51, une enquête nationale sur les disparitions et meurtres de femmes autochtones et en parrainant des dizaines de milliers de réfugiés syriens.

Voici quelques suggestions pour votre section locale pour promouvoir les droits internationaux de la personne et souligner le 10 décembre :

- Consulter la page Web Élection fédérale 2015 du SCFP pour plus d'informations sur la façon dont les partis abordent les principales questions relatives aux droits de la personne scfp.ca/election-federale-2015.
- Informez-vous et votre section locale sur les questions des droits de la personne. Lisez le rapport de l'ONU sur les résultats du Canada en matière des droits de la personne à documents.un.org.
- Trouvez quelqu'un dans votre localité ou votre collectivité qui a contribué à améliorer les droits de la personne.
- Invitez un conférencier sur les droits de la personne à la réunion de votre section locale.
- Formez un comité sur les droits de la personne dans votre section locale.
- Installez un babillard pour faire la promotion des activités, événements, nouvelles et enjeux sur les droits de la personne.

Commencez à penser et planifier dès maintenant. Faites du 10 décembre une journée de sensibilisation du public aux questions des droits de la personne qui incitera les personnes à s'efforcer de veiller à ce que toutes les personnes jouissent des droits de la personne également.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les plus solidaires.

Le président national,

PAUL MOIST

Le secrétaire-trésorier national,

CHARLES FLEURY

:dw sepb 491

ÉDITORIAL

Le Sebep-Presse est un journal d'information et d'expression des membres du Syndicat des Employés de Bureau de l'École Polytechnique, section local 1604 du SCFP; il est transmis mensuellement par courriel.

Syndicat des Employés de bureau de l'École Polytechnique
C.P. 6079, Succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3A7
Bureau B-310
Téléphone: 514-340-4711, poste 4661
Télécopieur: 514-340-5926
Courriel: sebep@polymtl.ca
Internet:
http://www.employes.polymtl.ca/sebep/

Politique d'information

Les textes publiés par le Comité d'information :
-doivent présenter un intérêt syndical minimal;
-ne doivent pas être sexistes, racistes, homophobe ou méprisants;
-ne doivent pas porter atteinte à la vie privée;
-ne doivent pas être nettement antisyndicaux.

La responsabilité de l'éditorial relève du Comité d'information. Tout autre texte n'engage que la responsabilité des auteurs (personnes signataires du texte).

Le Comité d'information se réserve le droit de corriger les fautes de français et de trouver un titre, s'il est nécessaire.

Pour être publiés, les textes doivent être signés, reçus dans les délais et se conformer à la politique d'information en vigueur. Il est suggéré de fournir une copie du texte par courriel.

LE SEBEP-PRESSE C'EST VOUS!

Vous avez des commentaires, des suggestions ou même un article à nous soumettre?
N'hésitez pas à nous envoyer un courriel à sebep@polymtl.ca

ONT PARTICIPÉ À CE SEBEP-PRESSE

Louise **Caron** Karine **Hurtubise** Marie-Paule **Morin**